

Nous remercions notre ami Henri RIOTTE qui a retrouvé ce document dans ses archives personnelles et qui a bien voulu le partager avec nous.

Pour défendre la candidature de Blida à devenir une préfecture Mr Charles BAUJARD a écrit ce document en 1957. On sait pourtant que notre ville de BLIDA n'eut jamais droit à cet honneur.

Pourquoi demandons-nous un département de la Mitidja ?

Il y a des créations imposées par les faits, d'autres par les circonstances, d'autres encore par la saine raison. Il en est peu qui puissent se prévaloir de réunir les trois éléments de ce trinôme et, lorsque par une grâce du ciel ceci vint à se produire, il convient de les considérer comme un impératif absolu sans lequel rien de valable ne peut être construit. La prédestination de Blida au rôle de Préfecture appartient à cette catégorie de créations.

Cette question, bien que récente, a déjà pénétré dans le public et a suscité en haut lieu, à Paris même, des mouvements divers, dont il convient de dire qu'ils sont tout au moins jusqu'à présent, assez favorables à notre thèse, et je crois fermement en un heureux et rapide aboutissement.

Afin que les intéressés puissent être bien tenus au courant de tout ce qui a trait à l'accession de Blida au grade supérieur, dont tout le monde ressentira à des degrés divers, mais évidents, les heureux effets, j'ai décidé de présenter dans cette brochure, le processus de toute cette affaire, ainsi que son déroulement, dans leurs moindres détails, depuis les origines officielles car, dès les premiers bruits de mouvements dans la structure administrative algérienne, tout Blidéen que le destin de sa cité inquiète, la voyait tout naturellement, élevée au grade de chef-lieu d'un nouveau département. Dans l'idée de chacun, il ne pouvait en être autrement ; c'était une création de l'instinct, et l'histoire nous apprend que lorsque l'on a eu l'imprudence de brusquer les normes instinctives, il a fallu bien vite y revenir afin que la machine retrouve son harmonieuse cadence.

* * *

Pourquoi demandons-nous un département de la Mitidja ?

-Parce que les trop vastes délimitations administratives du passé on démontré leur inefficience..

- Parce que l'inévitable sous-administration qui en est résultée n'a pas permis d'avoir des contacts permanents et fertiles avec les populations qui se sont souvent trouvées abandonnées dans un *modus vivendi* ancestral, en flagrant hiatus avec un présent qui menace constamment de dépasser les hommes.

-Parce que ce département envisagé possède l'harmonieux équilibre qui a fait la valeur des départements de la métropole, qui officieusement n'ont pas pour autant aboli la province, groupement ethnique indestructible et maintenu par les faits, bien au-delà des découpages officiels.

-Parce que les départements nouveaux ne seront valables que s'ils sont dépouillés de l'artificiel et s'ils possèdent une structure ancienne et sans fissure, immédiatement agissante.

-Parce que, de ce creuset aux dosages équilibrés peuvent surgir des solutions efficaces et durables.

-Parce que le maintien de dialogue entre gens de bonne volonté aura d'autant plus de valeur réelle, qu'il aura été conçu dans un cadre propice et stabilisé.

-Parce que ce qui a été fait dans ce pays depuis 127 ans, a pénétré toutes les fibres des êtres qui y cohabitent, et que toute rupture totale équivaldrait à un arrachement aux conséquences inévitablement mortelles, comme il advient de ces jumeaux accolés qui ne peuvent être dissociés sans que mort s'ensuive.

-Parce que tout ce qui ne sera pas fait ensemble est voué à la plus inéluctable précarité.

-Parce qu'il faut retrouver cette amitié confiante qui existait dans un passé encore récent, et qui honorait si fort les deux communautés qui en ont gardé une profonde nostalgie.

-Parce que le lourd chariot embourbé dans les ornières de l'incompréhension artificielle et imposée, ne peut s'acheminer à nouveau vers son but terminal, que par une action homogène et puissante et sur les mêmes colliers.

Et pour que cela soit, il est indispensable d'écouter les voix imprescriptibles des affinités affirmées.

Ce département que nous demandons, ne peut trouver dans toute l'Algérie son équivalent qualitatif. C'est ce que je me propose de prouver sans difficultés, démontrant que les spéculations de l'esprit, qui peuvent quelquefois être teintées d'un soupçon d'utopie, prennent une valeur décisive lorsqu'elles se trouvent consolidées par les arcs-boutants des faits et de la raison.

Le coup de semonce

L'idée germaît doucement dans les esprits, de la façon qu'ète que donnent les bonnes consciences ; et l'on classait l'omission de Blida dans la série des promotions nouvelles, dans la catégorie des oublis provisoires, rapidement réparés.

J'estimais pourtant, qu'il était de mon devoir d'adopter une position précise et de prendre date de façon officielle.

Le 5 mai 1956, j'écrivis une lettre au Ministre résidant, sous le couvert du Préfet I.G.A.M.E., dans laquelle je signalais, qu'ayant appris par les journaux la création de nouvelles préfectures et qu'il ne paraissait pas, à ma connaissance, que Blida soit retenue, j'en manifestais mon étonnement et développais, succinctement,

les raisons qui, à mon avis, militaient en faveur de notre ville. Je demandais au Ministre résidant de vouloir bien considérer ou reconsidérer la question dans le sens de l'accession de notre ville à la classe de Préfecture.

Dix jours après, le 15 mai, par lettre n° 3.888, le Ministre résidant me faisait répondre par le Directeur adjoint à son Cabinet civil, que les suggestions avaient été transmises à l'Inspecteur général de l'Administration chargé d'étudier les problèmes des réformes en Algérie.

Je savais, par expérience, que les meilleures causes s'effritent et finissent par tomber dans l'oubli si elles ne sont pas soutenues avec obstination, si un contact permanent n'est pas gardé avec ceux chargés de les étudier et de les faire aboutir.

Partant de ce principe, au cours d'un voyage à Paris, je remis, le 19 juin suivant, entre les mains de M. Marcel Champeix, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Algériennes, un mémoire dans lequel je développais l'ensemble du problème sur tous ses plans. Le Ministre voulut bien examiner notre affaire avec beaucoup d'attention et me déclara qu'il était convaincu de l'opportunité de cette création, et qu'il s'en ferait, en toutes circonstances, le défenseur.

Je pensais que les choses se présentaient assez bien et que, tout en restant vigilant, il convenait d'attendre l'arbitrage des faits, et c'est dans une atmosphère de sérénité raisonnée que je perçus le premier coup de semonce qui, à vrai dire, par la discrétion avec laquelle il fut envoyé, semblait un coup d'escopette au milieu d'un épais brouillard londonien. Explosion ouatée, seulement perceptible pour les guetteurs.

Le 5 décembre 1956, la compagnie de Gendarmerie fut transférée à Médéa, ce qui est incontestablement la prérogative du chef-lieu de département, et Médéa l'était.

L'émotion, au reste, ne fut pas grande. Avec un peu d'optimisme on pouvait croire qu'il s'agissait là d'une mesure d'urgence destinée à compléter, dans les plus brefs délais, l'organisation du département voisin quitte, ultérieurement, à remettre en place à Blida un nouveau commandement.

Ce qui donnait créance à cette hypothèse, c'est que le commandant Hubert continuait de résider à Blida.

Cette mutation passa assez inaperçue du public, mais m'incita à redoubler de vigilance et à agir avec beaucoup d'efficacité.

Je tentai de gagner à cette cause tous les hommes politiques de ma connaissance qui seraient susceptibles d'agir dans le sens désiré ; je reçus de nombreux encouragements et redoublai d'activité. Les choses restèrent dans cette situation jusqu'au début de juin de cette année, lorsque j'appris un jour, que la suppression du Tribunal de première instance de Blida, vieil organisme plus que centenaire, était envisagée, de même que le transfert à Médéa de tous les organismes financiers. Cette fois, il n'y avait plus à s'y méprendre, le démantèlement de la structure blidéenne était en cours. Une action vigoureuse était indispensable si l'on ne voulait pas être distancé par les événements. Les organismes intéressés, par le canal de la presse, émirent des protestations, faisant remarquer le préjudice qui leur serait infligé si le transfert du Tribunal à Médéa devenait une réalité.

* * *

Il n'y avait plus une minute à perdre. Lors de l'inauguration de la nouvelle Mairie de Meurad, je rencontrai un certain nombre de Maires que cette situation ne pouvait laisser indifférents, et je pris l'initiative d'organiser pour le 1^{er} juillet, une grande réunion de tous les intéressés. Elle démontra l'unanimité de conception des Maires présents. Une résolution fut votée qui ne laissait place à aucune équivoque et, dès le 5 juillet, le procès-verbal détaillé de cette manifestation fut adressé, par mes soins, à tous ceux que je jugeais susceptibles, à des titres divers, de peser sur une décision bénéfique.

Je reçus, de nouveau, des assurances de personnes hautement qualifiées, dont la presse a publié récemment quelques déclarations. Je me propose, dès que les servitudes de ma charge m'en laisseront le loisir, de me rendre à Paris afin de relancer la machine par des contacts personnels, ce qui est la meilleure manière d'obtenir des résultats rapides et positifs.

Une récente visite que j'ai eu l'occasion de faire à M. Chaussade, secrétaire général du Ministre résidant et à M. l'Avocat général, m'a appris qu'un rapport favorable avait été adressé au Garde des Sceaux, pour le maintien du Tribunal de première instance de Blida et pour le rattachement à celui-ci du canton de Boufarik qui dépend actuellement de la juridiction algéroise.

Si, comme il y a tout lieu de le croire, nous obtenons gain de cause, il y aura un pas décisif de fait sur le chemin de la réussite, car, dans ce genre d'affaires, il ne peut y avoir de demi-mesures.

Les choses en sont là.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de réunir en un département qui portera le nom de « Mitidja », les actuels arrondissements de Blida et de Cherrhell.

C'est donc le regroupement de 30 communes d'importances diverses, dans un ensemble équilibré où la féconde Mitidja servira de pôle attractif aux populations de l'arrière-pays, fortes de plus de 100.000 habitants.

C'est un adage dont personne ne peut nier la valeur, de prétendre que l'accointance des gens fortunés est toujours plus efficiente que celle des gens qui sont en délicatesse avec la fortune. Dans le cas qui nous préoccupe, c'est bien de cela qu'il s'agit. Les grands problèmes du moment sont axés sur l'élévation du standard de vie des populations rurales ; mais ceci ne peut être rentablement acquis par des moyens artificiels. Il convient que le pauvre puisse trouver sa pâture à la table du riche, non en solliciteur ou en affamé, mais en homme qui reçoit parce qu'il a donné.

Or la Mitidja accorde déjà à ces déshérités, l'appoint saisonnier de son agriculture ; mais les exigences de la vie sont quotidiennes, et seule une rapide industrialisation, édifiée dans un cadre administratif à sa dimension, peut apporter une solution rapide à cet angoissant problème. On ne peut construire des usines n'importe où. Il y a un ensemble de conditions exigibles pour leur implantation logique : réseau suffisant de routes et de voies ferrées ; lignes électriques pour les courants force et lumière ; postes et moyens modernes de télécommunications ; équipement commercial facilitant les moyens d'existence d'une importante population ; stations nombreuses d'hydrocarbures, etc.

Tout ceci existe à Blida qui, très proche du port d'Alger, est aussi la porte du sud aux magnifiques lendemains, située en lisière de la plaine et dans un climat propice aux travaux continus.

Cette prédestination n'est pas un effet du hasard ; c'est une volonté expresse de la nature, contre laquelle se briseront, tôt ou tard, les courants qui tenteraient de la contrarier. Le département envisagé s'étend d'est en ouest sur une longueur de 150 kms et une largeur de 35 kms. Il s'étale sur 260.000 hectares, dont 100.000 sont constitués par la féconde Mitidja. 350.000 âmes, dont 50.000 européens, y vivent dans des conditions inégales : relativement faciles dans la plaine, et malaisées dans les montagnes.

Je ne parlerai que brièvement, et pour mémoire, de ce qu'était cette Mitidja, avant notre arrivée en ces lieux. Des marécages hantés par la malaria ; le lac Halloula, actuellement asséché, que les anciens ont bien connu ; une terre abandonnée qui cachait tout ce qu'il y avait en elle de magnifiques promesses, derrière un rempart de jujubiers et de vols d'anophèles. Les premiers colons, malgré l'hostilité de la nature et des hommes, se sont accrochés et, ceux qui restèrent, reprirent le mancheron de la charrue pour le repasser à leurs fils. De toutes ces peines, de tous ces deuils, a surgi l'oasis mitidjéenne, superbe fleuron de la couronne algérienne.

Ce nécessaire hommage rendu aux pionniers, jetons un coup d'œil sur la structure existante et voyons, puisque la question des économies est à l'ordre du jour, si cette création nouvelle est dans le goût du moment.

Disons, tout de suite, que cette armature existe pour une grande part, et que ce qui doit la parfaire, a dépassé le stade des projets.

En effet, dans ce nouveau centre qui est en passe de se créer au nord de la ville, et que l'on nomme déjà « le quartier administratif », se dressent dès maintenant le Commissariat central, l'Hôtel des Finances, le Lycée de jeunes filles, la Halle aux Tabacs - qui sera bientôt la caserne des Pompiers - et l'immeuble des Télécommunications, tandis que le nouvel Hôtel des Postes est en voie de construction.

En outre, les terrains sont réservés pour l'agrandissement de l'actuel Tribunal, l'Hôtel de la Subdivision, et... la Préfecture. La Mairie aura également une place de choix dans le nouveau plan d'urbanisme, mais ceci se situe hors des limites de notre sujet, lequel se limite à un délai assez court.

J'ai parlé du Tribunal ; il sera peu en cause dans cette étude, car l'affaire est en bonne voie et doit avoir un terme favorable. J'en dirai pourtant quelques mots, afin de faire ressortir certaines anomalies de la structure administrative actuelle.

Ce ne sont d'ailleurs que quelques exemples typiques, car s'il fallait les étudier tous, une étude fleuve n'y suffirait pas. Notons seulement qu'actuellement, un habitant de Souma qui veut ester en justice, au lieu de venir à Blida, distant de 6 kms, doit effectuer le voyage d'Alger (48 kms), car il fait partie du canton de Boufarik, lequel dépend d'Alger. Mais ceci n'est que désagrément mineur.

Considérons le cas d'un Cherrhelois qui a remis à Themis le soin de juger sa cause. Il a deux solutions pour se rendre à Orléansville dont il dépend : soit prendre la route littorale jusqu'à Ténès, laquelle est fort pittoresque, j'en conviens, mais a aussi d'autres inconvénients bien connus. S'il a l'âme d'un héros ou une tête sans cervelle, il devra voir défiler devant ses yeux 162 bornes, pour arriver devant le juge par ce circuit. Si les paysages terrestres le tentent davantage, il passera par Bourkika et là, il laissera avec nostalgie, un tribunal blidéen distant seulement de 66 kms, et gravira la route nationale d'Oran, par Miliana, Affreville et arrivera, peut-être, à Orléansville, après avoir vu défiler 172 bornes. Justice chèrement acquise à tous points de vue. On croit rêver.

Et tout le reste est à l'avenant;

J'ai choisi ces deux exemples parmi tant d'autres parce qu'ils ne peuvent pas être controversés.

Mais revenons à la structure urbaine, actuellement disponible à Blida, ou susceptible de l'être rapidement. Tout ceci existe ou est à faire sur des budgets déjà prévus et n'entre pas dans le cadre de dépenses nécessitées par des projets nouveaux. Je traiterai donc maintenant de l'ensemble des organismes existants déjà, et qui font de Blida le grand centre d'une région qui ne peut être considérée en parente délaissée : Noblesse oblige.

Le corps et l'esprit

Dans l'exposé de ce que sera la structure de notre nouveau département, voyons maintenant ce qui a été fait pour le maintien de la santé publique et le développement de l'enseignement. Je ne pense pas que l'on puisse espérer quelque chose de rentable dans une division administrative territoriale où des esprits incultes habitent des corps déficients, et je crois pouvoir affirmer, sans crainte de démenti valable, que ce département de la Mitidja, Alger excepté, possède la plus solide organisation psycho-physiologique de toute l'Algérie. Ne serait-ce qu'à cette enseigne, sa retenue dans les nouvelles promotions s'impose, puisqu'il contient les deux éléments de base du progrès social.

La santé publique possède une organisation exemplaire sur l'ensemble de son territoire. Dense et cohérente, on ne peut y discerner aucune zone creuse, même dans les secteurs montagneux les plus déshérités. Là, des équipes sanitaires visitent les douars les plus reculés. L'ancienne rétivité des populations musulmanes en face des bienfaits de la médecine européenne est en voie de disparition complète, grâce au dévouement d'un personnel parfaitement adapté à sa tâche.

Le substratum médical se compose de sept hôpitaux et hospices civils agencés de façon moderne. Ajoutons, à ceux-ci, trois hôpitaux militaires et deux auxiliaires, sans compter les nouvelles créations dues aux événements, et dont certaines subsisteront.

Je crois bon d'insister particulièrement sur le fait que Blida possède l'Hôpital psychiatrique destiné à toute l'Algérie et où 2.000 malades reçoivent des soins suivant les dernières découvertes de la science moderne.

Ceux qui ont choisi notre ville pour implanter un organisme d'une telle importance, ne l'ont pas fait suivant les lois d'un hasard occasionnel. C'est bien d'une réalisation raisonnée qu'il s'agit. Ils ne pouvaient le faire que persuadés des destinées ascendantes de la ville et de sa prédestination de futur grand centre administratif. Ceci est encore une preuve irréfutable qu'il faut compter, sous peine d'erreur grave, sur les courants instinctifs et raisonnés qui poussent les créateurs dans les voies certaines dictées par la nature.

Appuyée sur une solide organisation sanitaire, la démographie européenne et musulmane, qui monte en flèche, assurera à notre nouveau département, des corps sains dans lesquels s'épanouiront des esprits éclairés.

Pour ceux-ci, rien n'a été négligé et une imposante structure scolaire dispense les bienfaits de l'instruction.

L'enseignement secondaire est donné à 800 jeunes gens au Lycée Duveyrier, à Blida.

Egalement à Blida, un collège de jeunes filles, qui à la rentrée d'octobre va devenir un lycée, est fréquenté par 700 élèves.

A Boufarik, 400 adolescents des deux sexes suivent les cours du collège mixte.

C'est donc un ensemble de 2.000 jeunes gens et jeunes filles qui préparent le « bac » dans l'arrondissement de Blida.

L'enseignement primaire est aussi particulièrement florissant : 21.000 élèves, répartis dans 130 écoles comprenant 530 classes, se préparent au certificat d'études.

Une course est engagée entre les scolarisations nouvelles et les constructions et, à l'encontre de certaines régions, celles-ci « tiennent le coup », les classes sortent du sol à un rythme accéléré, aussi bien dans les villes que dans les régions déshéritées : 80 % des élèves sont d'origine musulmane et les effectifs sont en constante progression.

Les chiffres sont toujours empreints d'une certaine aridité et, dans le cas qui nous préoccupe, on ne peut les passer sous silence, car ils font apparaître une jeunesse avide de s'instruire et de progresser.

La rabaisser aux conditions mineures en bouchant son avenir dans le pays qui l'a vue naître, serait un non-sens rétrograde et dangereux.

Les nerfs et les artères

Le grand corps du département projeté, étalé sur 150 kms d'est en ouest, possède un système nerveux et artériel d'une extrême ténuité. La vie pénètre l'ensemble de sa structure et en fait un être vivace et parfaitement équilibré. Toute cette magnifique activité est à la fois la cause et l'effet de la grande réussite de la Mitidja.

Je crois bon de préciser, avant toute autre chose, que dans les domaines des communications, de la densité des populations et de la richesse agricole, le département sollicité est au moins équivalent à un département moyen de France métropolitaine : Côte d'Or et Loir-et-Cher, par exemple.

Voyons d'abord le système ferroviaire :

La Mitidja est traversée, du nord-est au sud-ouest, par la grande ligne de rocade Tunis-Casablanca qui — heureuse exception — est à double voie de 1 m. 445, depuis son entrée dans le département, jusqu'à quelques

kilomètres de sa sortie, ce qui promet, pour l'avenir, des possibilités de trafic doubles de celles des autres départements.

Il existe neuf gares, dont deux : Blida et El-Affroun, sont d'arrêt général ; les sept autres, parfois importantes comme Boufarik, sont dotées de quais d'embarquements et d'appareils de levage suffisants pour l'activité présente du trafic.

Outre cette grande artère, Blida est la tête de ligne de la voie de 1 m 05 qui dessert le Sud, avec terminus à Djelfa, par Médéa et Berrouaghia. On sait que la nouvelle préfecture du grand département saharien de création récente, est située à Laghouat, à 130 kms seulement de Djelfa.

On sait aussi ce que ce mot : Sud, contient de richesses en puissance qui viendront, tout naturellement, aboutir à Blida: Nous n'en sommes plus au temps où, parler d'avenir, était formuler des utopies. Les choses vont vite à présent, et les heures économiques sont devenues des minutes pour ceux qui doivent suivre le train d'enfer imposé par les événements. Il n'est pas trop tôt pour y songer et prendre les dispositions administratives qui seront à l'égal de la poussée imposée par les conjonctures économiques.

* * *

Placé dans une position unique dans le domaine ferroviaire, le nouveau département ne l'est pas moins dans celui de l'électricité, ce système nerveux des pays en ascendance.

Sur l'ensemble du territoire, telle une toile d'araignée géante, 750 kms de lignes à haute tension et 665 kms de lignes à basse tension apportent la lumière et la force à environ 27.000 abonnés. 400 transformateurs, essaimés dans les campagnes et les agglomérations, distribuent annuellement 70 millions de kw-h. L'E.G.A, concessionnaire de l'eau, du gaz et de l'électricité d'Algérie, est susceptible de répondre positivement à toutes les demandes supplémentaires, d'autant que les récentes découvertes de nappes de gaz inépuisables dans la région d'Hassi-R'Mel vont permettre la construction de centrales thermiques actionnées par ce procédé.

Revenons au réseau électrique :

C'est le poste de 150.000 volts de l'Arba qui alimente celui de 60.000 volts de Boufarik, où un transformateur ramène sur place la tension à 30.000 volts et dessert les localités environnantes : Blida, Coléa, Castiglione, Tipasa, etc.

Un autre poste de 60.000 volts alimente El-Affroun, Mouzaïaville et la ligne littorale qui va de Cherchell à Francis-Garnier.

La densité de ce réseau est remarquable et peut soutenir là comparaison avec tout autre département, quel qu'il soit.

* * *

Restant dans le domaine de l'électricité, pénétrons celui des télécommunications.

Etant donné l'importance du réseau téléphonique, l'Administration des P.T.T. a été amenée à créer un centre automatique caractérisé par le chiffre 9, qui permet de communiquer directement avec la zone d'Alger. Ainsi, les Blidéens sont placés strictement sur le même plan que les Algérois, au point de vue de leurs appels et profitent des avantages déjà grande ville, sans en avoir les inconvénients majeurs,

Seules les villes d'Alger, d'Oran, de Constantine et de Tlemcen sont équipées de cette manière. De plus, l'automatique rural est en voie d'installation, et va permettre une permanence de liaisons dans tout le périmètre.

1.200 abonnés existent actuellement à Blida et 200 autres attendent, pour être satisfaits, de nouvelles constructions en cours d'établissement qui suivent très péniblement une augmentation de demandes incessantes.

Lors de la pose de la première pierre des Hôtels des Postes de Blida et de Souma, ainsi que le jour de l'inauguration de celui de La Chiffa, M. Gastebois, directeur central des P.T.T., faisant un tour d'horizon des efforts réalisés ou en cours de réalisation, ne cachait pas que Blida allait devenir, par la pose de nouveaux câbles s'ajoutant au réseau existant déjà fort conséquent, un grand centre de télécommunications.

Le câble du Sud aboutit à Blida.

Le Sud, toujours le Sud, dans tout ce qui touche à la Mitidja : comment ne pas être frappé par cette prédestination qui s'inscrit à tous les chapitres de cette étude ?

Le trafic postal est évidemment à l'échelle des télécommunications, et peut être cité en exemple à la majeure partie des départements d'outre-Méditerranée.

Il existe actuellement, sur le territoire du département projeté : un bureau de poste de première classe, sur le point de devenir hors-classe : celui de Blida ; trois de 2^{ième} classe : Boufarik, Coléa, Cherchell ; deux de 3^{ième}

classe : Marengo et Castiglione.

40 bureaux d'importance diverse sont essaimés sur le territoire, ainsi que de nombreuses cabines téléphoniques rurales.

En état de perfectionnement constant, afin de suivre dignement le développement démographique de la Mitidja, le système postal envisage, à bref délai, la distribution des lettres et des paquets par une motorisation de

son personnel. Outre cela, il est vraisemblable que dans un délai rapproché, les correspondances avec la Métropole seront directes, évitant ainsi le retard causé par le relais d'Alger.

Encore une fois, Blida sera situé sur le même plan que la capitale.

Pour en revenir au système artériel, pénétrons dans le domaine routier, qui est à l'image de sa prospérité. Largement diffusé, il est parfaitement entretenu.

Les routes nationales s'étalent sur 300 kms, tandis que les routes départementales, chemins vicinaux et ruraux totalisent 1.200 kms. Beaucoup de ceux-ci sont goudronnés. Je ne mentionnerai que pour mémoire, les nombreuses pistes ouvertes par l'armée à des fins de pacification, et qui apportent un appoint non négligeable à ce très important réseau.

La Mitidja est enserrée d'est en ouest par deux routes nationales. Au nord, la grande route littorale: au sud, la grande rocade Alger-Oran, qui épouse le tracé de la voie ferrée. Parallèlement et perpendiculairement à ces deux voies, un damier serré de routes secondaires, sur lesquelles se trouvent les exploitations agricoles, permettent une aération de la circulation très profitable à tous les usagers.

Et puis il y a le Sud, encore et toujours le Sud, avec la grande route de Laghouat par Médéa, qui suit la voie ferrée dont j'ai parlé tout à l'heure. Il n'est que de transposer sur le plan routier, ce que j'ai exposé sur le plan ferroviaire, pour ajouter un poids supplémentaire à la prédisposition de la Mitidja aux grandes destinées obligatoires.

Cette carte maîtresse, mise par le Destin dans les mains de la France, à une heure où elle arrivait à douter d'elle-même, reste dans la tradition du « *Gesta dei per Francos* », que poursuit notre pays au cours de sa prestigieuse Histoire, et cette fois il a fallu que ce miracle fût africain... en passant par Blida.

Et ces routes sont sillonnées par les autocars de trois importantes sociétés : les Autocars Blidéens qui relie Alger à Djelfa, Miliana, Tiaret ; la société Mitidja-Sahel qui unit Blida au littoral, par Oued-el-Aïeug et Coléa ; enfin, les Messageries Mory qui vont de Blida à Ténès par toutes les grandes agglomérations de la grande route Alger-Oran, par Zurich, Cherchell et Francis-Garnier.

Malgré les événements et parfois au prix de véhicules détruits, le trafic continue afin d'apporter la vie dans les régions où le rebelle aurait voulu apporter la paralysie.

Les S.A.S.

La création, en 1955, des Sections Administratives Spécialisées, par le G. G. Soustelle, renforcées par l'actuel Ministre de l'Algérie, avait pour but de prolonger l'action de l'administration au sein des populations musulmanes, rurales particulièrement, sous-administrées du fait des étendues considérables à contrôler et du peu de moyens laissés à la disposition de ceux qui étaient chargés de le faire.

Une douzaine de S.A.S. ont été implantées dans la Mitidja, qui comptent des résultats fort positifs et se précisent au fur et à mesure de leur durée d'implantation. La plupart de ces organismes sont situés sur les premiers contreforts ou au pied de l'Atlas blidéen, les populations musulmanes situées au Sud de ce dispositif ayant le plus grand besoin d'être soustraites à l'influence des rebelles. Aussi, assistons-nous actuellement à un imposant regroupement à l'abri de ces organismes, de tribus et de douars échappant jusqu'ici à notre surveillance. Ces populations, ramenées vers des régions plus fertiles et protégées, vont être un puissant réservoir humain à la disposition de l'industrialisation et des œuvres de paix.

De plus, une identification précise, en ce moment en cours, épurera la main-d'œuvre ainsi centralisée, des éléments douteux et errants qui apportent le trouble, avec tant de facilité, dans les conglomerats humains.

Dans les évocations d'avenir de la Mitidja, les S.A.S. prennent une place de choix, puisque leur but est de supprimer radicalement les éléments qui ont permis et favorisé la rébellion. Cette œuvre pacificatrice est une des structures les plus solides de l'unification des régions déshéritées de la montagne et de la platureuse Mitidja.

L'Armée

Dans la conjoncture présente, il est toujours délicat de s'engager sur un tel sujet. Je tournerai la difficulté en ne parlant que de l'Armée des époques quêtes, délaissant les apports amenés pour la répression de la rébellion.

C'est devenu un lieu commun de dire que Blida est le berceau de l'Armée d'Afrique. Son 1^{er} Tirailleurs est célèbre hors les frontières. Outre celui-ci, Blida est également le siège du 65^e R.A.A. et, depuis un quart de siècle, de la plus grande Base aérienne d'Afrique du Nord. Avec tous les Services qui gravitent autour d'unités à demeure, on pouvait estimer à 8.000 hommes l'importance de la garnison. Actuellement, ces chiffres sont largement dépassés.

La permanence de certains Corps a opéré une fusion entre les militaires et la population civile, au point de vue sentimental et commercial. L'importance de cette garnison est un élément de prospérité et de grandeur. De plus, les relations entre les militaires et l'Administration. sont d'autant plus étroites que les effectifs sont plus élevés. On imagine mal une garnison de cette envergure, ramenée aux proportions mineures : ce serait une anomalie génératrice de dommageables complications.

L'agriculture

Cette partie végétale de la question peut ne pas paraître à sa place. Je l'ai gardée pour la bonne bouche, car elle est primordiale dans notre exposé. La Mitidja est d'essence purement agricole et, de ce fait elle a façonné les courants ethniques, politiques et commerciaux d'une façon telle, qu'elle forme une entité indivisible. On peut dire que la Mitidja a été formée, dans toutes ses formes, dans le creuset de son agriculture.

Encastrée dans une vaste dépression qui existait autrefois entre l'Atlas et le Sahel, cette plaine est formée par des terrains d'érosion et d'alluvions qui ont, au cours des millénaires, comblé cette vaste poche, sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur.

Ce sol, autrefois aride, est devenu par le travail de nos colons et par un assèchement dirigé, une oasis d'une étonnante fertilité. Profitant de précipitations aussi importantes que dans beaucoup de régions de la Métropole (1.000 m/m. annuellement), la Mitidja est une région de polyculture. On y trouve une extrême variété de productions.

Pourtant, la vigne est, depuis longtemps, la reine des cultures dans cette région. Près de 50.000 hectares produisent annuellement 3 millions d'hectolitres pour plus d'un milliard de francs de vins fort appréciés.

Viennent ensuite les agrumes, dont les superficies augmentent chaque année à une belle cadence. La Mitidja occupe la première place en Algérie, avec un million de quintaux de fruits de plus en plus connus sur les marchés européens.

Notons également l'extraordinaire ascension de la culture des primeurs sur le littoral, des tomates particulièrement. Chaque année, des stations d'emballage en expédient un tonnage important, aux qualités de plus en plus contrôlées.

Les céréales passent au quatrième rang ; pourtant, 15.000 hectares produisent annuellement près de 300.000 quintaux.

Les cultures fourragères permettent l'alimentation d'un important cheptel bovin, souvent d'importation, tandis que 150 hectares d'arbres fruitiers à noyaux et à pépins, apportent sur les marchés, des produits qui sont loin d'être négligeables.

Les cultures industrielles occupent une bonne place dans la Mitidja. Le tabac entre pour 10.000 quintaux, tandis que le géranium rosat devient presque une exclusivité, puisque sur 65.000 quintaux de production totale de l'Algérie, elle en fournit 62.000.

Tout ceci démontre avec abondance que le département proposé, à l'encontre de beaucoup de régions algériennes peut nourrir son homme et nourrira même tous ceux qui viendront s'y installer.

Les forêts et le tourisme

Ce qui surprend les voyageurs arrivant des régions montagneuses d'Afrique du Nord, c'est l'aspect verdoyant du versant nord de l'Atlas blidéen. Jusqu'à 1.200 mètres, les essences les plus variées apportent un ombrage métropolitain aux passagers. Au-dessus, c'est le cèdre qui est roi, mettant une note septentrionale dans un paysage aux horizons lointains et magnifiques. Ceci est une façade qui cache d'incontestables aridités sur le versant sud, où vit une population aux moyens d'existence précaires. De grands efforts sont entrepris ; le Service de Défense et de Restauration des Sols multiplie les banquettes contre les érosions et plante des arbres fruitiers. L'ensemble est déjà impressionnant, malgré les événements, et l'on sent qu'un coup d'arrêt a été porté à la désagrégation de la nature. Enfin, les Eaux et Forêts ont entamé la réalisation d'un programme de reboisement de 100.000 hectares sur l'ensemble du futur département.

Laissant de côté cette œuvre d'avenir, voyons-en la forme touristique, puisque tout ce qu'il y a de forestier, réellement publicitaire, est à cette destination.

Tout le monde connaît Chréa, cette coquette agglomération de villas et de chalets de style alpin, située à 1.500 mètres, où accourent, été comme hiver, des foules de citadins avides de grand air et de beauté. Bien sûr, en ce moment, tout ceci est en veillesse, mais Chréa renaîtra bientôt et, de nouveau, retrouvera ses activités passées.

Comme beaucoup de choses, le tourisme est une industrie, et si j'en fais état ici, c'est afin de démontrer l'harmonie du futur département, qui possède tout et ne réclame rien d'autre chose que d'être placé au rang qui est le sien, selon les lois de la nature.

Ceci peut paraître une redite. Tant pis, car les vérités doivent être proclamées sans cesse ni relâche, jusqu'à ce qu'elles s'imposent définitivement.

L'offensive

C'est intimement persuadé de l'excellence de la cause que, le dimanche 23 juin, lors de l'inauguration de la Mairie de Meurad où j'avais rencontré de nombreux collègues intéressés, je résolus de passer à l'offensive en provoquant une réunion à la Mairie de Blida, le 1^{er} juillet à 9 h. 30, où je pensais pouvoir rassembler, outre les Conseillers généraux, les 28 Maires du département projeté. J'avais également invité le Sous-Préfet de Blida, le

Colonel commandant le Secteur, le Président du Tribunal, le Procureur de la République, le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats et le Syndic des Avoués.

Toutes les personnalités et notabilités prévues se trouvèrent présentes au rendez-vous, ce qui démontra bien que mon initiative intéressait les deux arrondissements de Blida et de Cherchell, et que chacun sentait parfaitement qu'il s'agissait d'une cause qui engageait fermement sa région, pour le présent comme pour l'avenir.

M. Baretaud, président de la Fédération des Maires, présidait la séance dont l'ordre du jour était le suivant :

1. Etude de la création du département de la Mitidja ;
2. Rattachement à ce département de l'arrondissement de Cherchell ;
3. Maintien du Tribunal civil de première instance de Blida ;
4. Etude du rattachement du canton judiciaire de Boufarik au Tribunal de Blida.

Je fis l'historique de la question ; donnai lecture des lettres adressées et reçues ; exposai le sens des démarches déjà entreprises et demandai aux personnes présentes de vouloir bien faire leurs critiques et déposer leurs suggestions.

Le maintien du Tribunal civil fut adopté à l'unanimité.

Par contre, certains émirent des craintes quant aux charges budgétaires possibles que pourrait entraîner cette nouvelle organisation. Après consultations et échanges de vues, la création du nouveau département fut réclamée à l'unanimité.

Je proposai, alors, la rédaction d'une résolution dont M. Dromigny, conseiller général, serait le rapporteur ; ce qui fut accepté. En voici le texte :

« Les Conseillers généraux et Maires des arrondissements de Blida et de Cherchell, tous réunis à Blida le 1^{er} juillet 1957, fortement émus par l'annonce de la suppression éventuelle du Tribunal de Blida et des organismes satellites qui suit la suppression de la Subdivision militaire ;

« Protestent à l'unanimité contre ces propositions de modifications, et demandent fermement le maintien de ces organismes judiciaires et administratifs ;

« Egalement soucieux d'éviter le démantèlement administratif de toute la région, et de promouvoir une véritable décentralisation et une réorganisation administrative adaptée aux besoins actuels ;

« Demandent, à l'unanimité, la création d'un département de la Mitidja, comprenant les arrondissements de Blida et de Cherchell, traduisant ainsi les liens étroits culturels, administratifs et économiques qui unissent traditionnellement la région :

« Chargent MM. Baretaud, Baujard, Dromigny, Khaldi, Laurent, Marquaire, Siesse et Vies de suivre cet important problème et de les représenter à cet effet ».

Rendez-vous était pris avec M. Hosteing du Cabinet du Ministre résidant — auquel la délégation put, le 2 juillet, exposer ses conclusions.

Depuis, j'ai entretenu de nombreux contacts que je sais efficaces, avec des personnalités d'Algérie et de la Métropole. Nulle part je n'ai trouvé la moindre incompréhension et j'ai la très nette impression d'une affaire bien engagée et qui doit aboutir rapidement à un résultat positif.

Une brassée de souhaits en manière de conclusion

J'ai dit tout ce qu'il y avait à dire, je le crois, et si j'ai pu, par inadvertance, laisser dans l'ombre quelque argument valable, je m'en console en pensant à la qualité de ceux reconnus, qui excuseront cette carence involontaire.

Tout ce que j'ai exposé, un peu de bric et de broc sans doute, doit se suffire à soi-même, et je pense que la synthèse de toute l'affaire apparaîtra sans difficultés.

Elle apparaîtra, surtout, comme harmonieuse, logique et équilibrée. Cette entité sans faille, est issue des voies naturelles qui, elles, ne se trompent jamais, et s'inscrit comme un tout harmonieux dans la géographie algérienne.

Il y a des attirances qui opèrent automatiquement d'indélébiles découpages, avec plus de netteté que toutes les manipulations arbitraires, que font ceux qui pensent que, sur une carte, on peut violer les lois naturelles.

J'ai déjà parlé des découpages départementaux de la Métropole, dont je n'entends pas nier la valeur et l'opportunité, mais qui devaient, dans l'esprit de leurs créateurs, faire disparaître les anciennes provinces. Ils se sont lourdement trompés, car ils agissaient sans tenir compte des réalités créées par les centuries. On va toujours en Bretagne, en Provence, en Lorraine, en Gascogne, en Normandie, en Dauphiné. Demandez à un quidam le lieu de son origine, il vous répondra qu'il est Breton, Provençal, Lorrain, Gascon, Normand ou Dauphinois, car ces provinces indestructibles, sont sa petite patrie, façonnée par la nature, et où survivent ses traditions et ses

tombeaux. Or, le temps n'entame en rien ces particularismes et l'on peut même dire qu'ils n'ont jamais été aussi effectifs qu'aujourd'hui.

Il en est de même en Mitidja, où un dénominateur commun a été façonné depuis plus d'un siècle par de communs cheminements et des aspirations identiques, dans une nature homogène et favorable. Ces 120 ans de cohabitation, sans heurts vraiment notables jusqu'à 1954, ont cimenté une entité dont les craquelures ne sont que superficielles et disparaîtront rapidement sous le ponçage du temps, pourvu que cette identité de vues et de comportement ne soit pas artificiellement disjointe.

Unir administrativement ce que la nature a voulu homogène, doit être la grande sagesse des dirigeants;

C'est pourquoi je terminerai en souhaitant que ma voix soit entendue par ceux qui ont la responsabilité de nos destinées immédiates et futures.

Je souhaite aussi, qu'une fois réalisé, ce département de la Mitidja, qui possède un potentiel supérieur à tous ceux qui ont été récemment créés, serve de test pour les constructions ultérieures.

Et je souhaite, enfin, qu'il puisse rapidement s'épanouir dans une atmosphère de paix retrouvée, car la férocité des hommes, s'épanouissant sur une terre prospère, est un défi à Dieu.

J'attends donc, avec confiance, une décision qui, je le pense, ne saurait plus maintenant tarder.

Fait à Blida le 20 Août 1957.

Dépôt légal n° 39. - Septembre 1957.